



Challenge de Pont Ste Maxence

Samedi 7 et Dimanche 8 octobre 2017

1 - HORAIRES

Samedi 7 octobre 2017			
	<i>Appel</i>	<i>Scratch</i>	<i>Début</i>
FLEURET M9 (mixte)	14h30	14h45	15h00
FLEURET M7 (mixte)	14h30	14h45	15h00

Dimanche 8 octobre 2017			
	<i>Appel</i>	<i>Scratch</i>	<i>Début</i>
FLEURET M15 H&D	10h00	10h15	10h30
FLEURET SENIORS par équipes de 2	14h00	14h15	14h30
EPEE SENIORS par équipes de 2	13h30	13h45	14h00

2 - LIEU

Nouveau Gymnase de Pont Ste Maxence - Rue Charles Frigaux ou Rue du Stade - 60700 Pont Ste Maxence

3 - MATERIEL ET TENUES

Conformes au règlement de la FFE.

4 - FORMULE

Pour les M7 : Poule unique en 3 touches (en fonction des effectifs) sans élimination. Tous les M7 seront récompensés.

Pour les M9 et M15: 1 tour de poule sans élimination puis tableau d'élimination directe.

Pour les épreuves par équipes Seniors : Equipes de 2 tireurs (mixte possible) 20 touches en relais. Poule et Tableau d'élimination directe.

5 - ACCES AUX PISTES

L'accès aux pistes est uniquement réservé aux tireurs, arbitres, Maîtres d'armes, organisateurs et officiels.

Le port de chaussures de sport propres est obligatoire.

6 - DIRECTOIRE TECHNIQUE

Le Directoire technique sera composé et affiché le jour de l'épreuve.

7 - ENGAGEMENTS

Le droit d'engagement est de 10€ par tireur pour les épreuves individuelles et de 20€ pour les épreuves par équipes. Il sera perçu à l'inscription.

8 - INSCRIPTIONS

Les inscriptions des tireurs et des arbitres devront être effectuées pour le mercredi 4 octobre 2017, 23h59 sur le site extranet de la FFE.

9 - ARBITRAGE

Chaque club doit présenter 1 arbitre à partir de 4 tireurs ou 1 équipe engagés et 2 arbitres à partir de 8 tireurs.

(Les arbitres devront être présents et disponibles durant toute la durée de la compétition).

10 - RESTAURATION

Une buvette sera à votre disposition durant toute la compétition.